

Une **fiducie** est un acte juridique par lequel une personne affecte un **bien** à une *fin particulière*, par exemple procurer un avantage à une autre personne, **le bénéficiaire**. (C.c. Q.)

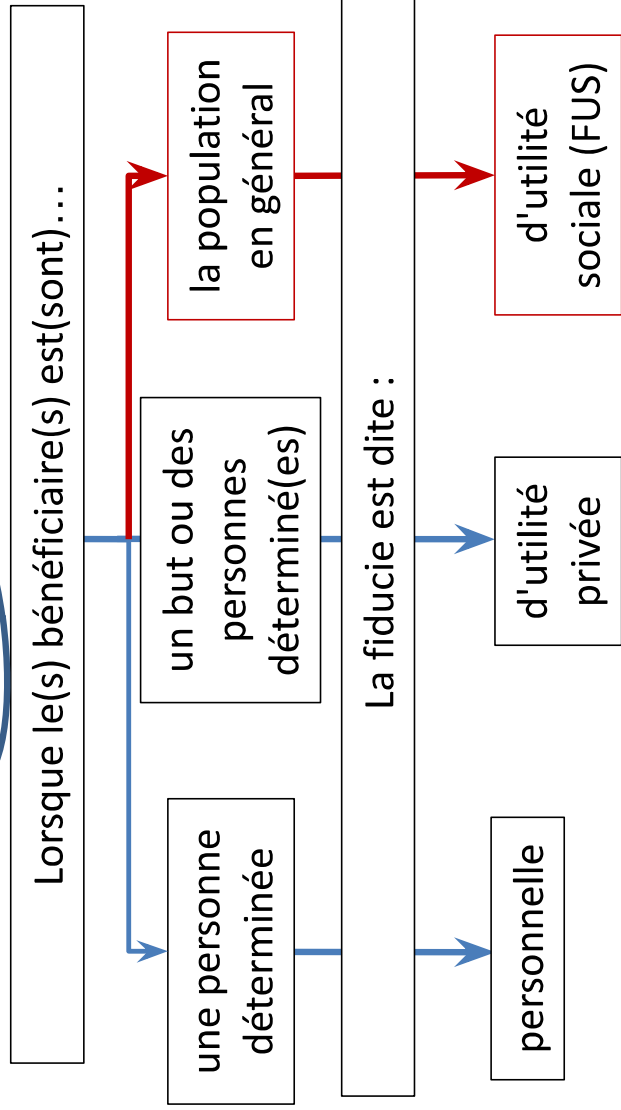
notamment :
 une somme d'argent;
 un bien corporel;
 un fonds de terre.

fiducie foncière
 communautaire
 (*Community Land Trust*)

fiducie foncière
 agricole
 (*Farm Land Trust*)

Dans ce dernier cas, il s'agit alors d'une :

S'il s'agit d'une terre agricole, on parle alors d'une :



Une fiducie qui procure un bénéfice à la population en général et dont le bien est destiné à un usage agricole est donc appelée une :

Fiducie d'utilité sociale agroécologique (FUSA)

